

Mapping report : 20 ans d'impunité au Congo

- 10 ans de conflit
- 617 incidents ou crimes assimilables à des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et violations du droit humanitaire international
- Aucun nom de responsables rendu public
- Aucunes poursuites judiciaires

Fin 2005, trois fosses communes sont découvertes dans l'Est. En juin 2006, les Nations unies annoncent pour la première fois, dans un rapport au Conseil de sécurité, leur intention d'envoyer une équipe de spécialistes des droits de l'homme en RDC pour dresser l'inventaire des crimes commis au Congo, pendant les deux guerres.

A lire ou à relire : RDC : un rapport de l'ONU fait l'inventaire de 10 ans de crimes

<http://www.rfi.fr/afrique/20100826-rapport-onu-fait-inventaire-10-ans-crime-rdc>

D'octobre 2008 à mai 2009, 33 employés des Nations unies, congolais et internationaux, travaillent sur ce projet. Le rapport du *Projet « Mapping »* fait plus de 550 pages et comprend une description de 617 incidents violents survenus entre mars 1993 et juin 2003 : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violations du droit humanitaire international. Ces 617 incidents appellent à des poursuites judiciaires, selon l'ONU. Mais l'impunité perdure.

<http://www.ohchr.org/FR/Countries/AfricaRegion/Pages/RDCProjetMapping.aspx>

Cinq ans après la publication du « *Mapping report* », le gouvernement congolais promet toujours la mise en place de chambres spécialisées. La loi devant les instaurer n'est bloquée, selon les autorités, que par des problèmes techniques. Mais toujours pas de tribunaux et encore moins d'enquêtes.

<http://www.rfi.fr/afrique/20141004-mapping-report-onu-obstacles-creation-chambres-specialisees>

Le « *Mapping report* », est déjà un premier pas après des années de silence. Les crimes dont parle ce rapport de l'ONU étaient pour l'essentiel connus. Ils ont laissé des traces et concernent les armées rwandaise et ougandaise au premier chef. C'est pour cette raison que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, notamment, avaient jusqu'ici étouffé une à une les enquêtes. Une impunité dont a surtout bénéficié le Rwanda, considéré comme une « *success story* » économique après le drame du génocide.

Le haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme n'a jamais publié la liste des officiers et personnalités politiques responsables de ces crimes.

Le 8 mars 2016, le Docteur Denis Mukwege (gynécologue congolais de Bukavu, directeur de l'hôpital Panzi qui s'occupe des femmes violées au Sud-Kivu) vient déposer une lettre au haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Elle est signée par près de 200 ONG, nationales comme internationales. Elle réclame la publication de la base de données identifiant les principaux responsables des crimes décrits dans le « *Mapping report* ».

« Nous voulons que les responsables politiques et militaires de ces crimes de guerre et de ces crimes contre l'humanité répondent de leurs actes devant la justice, quel que soit leur bord et quelle que soit la fonction qu'ils occupent aujourd'hui. » - Extrait de la lettre ouverte de quelques 200 ONG au Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, 8 mars 2015

A lire : Lettre ouverte : Stop à l'impunité

<http://www.acatfrance.fr/actualite/lettre-ouverte-des-ong-congolaises-et-internationale-aux-nations-unies---stop-a-l-impunite>

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme justifie le maintien de la confidentialité sur les noms des auteurs de ces crimes par le risque que cette publication pourrait faire encourir aux victimes et aux témoins.

© Sonia Rolley

